

TAUX DE L'USURE

Nature et conditions du concours

01/01/2026 - 31/03/2026

PRÊTS AUX PARTICULIERS

IMMOBILIER

Prêts à taux fixe

- prêts d'une durée inférieure à 10 ans	4,12
- prêts d'une durée supérieure ou égale à 10 ans et inférieure à 20 ans	4,59
- prêts d'une durée égale ou supérieure à 20 ans	5,13

Prêts à taux variable 4,99

Prêts relais 6,15

CONSOMMATION

Prêts d'un montant inférieur ou égal à 358 000 XPF 23,56

Prêts d'un montant supérieur à 358 000 XPF et inférieur ou égal à 716 000 XPF 15,87

Prêts d'un montant supérieur à 716 000 XPF 8,67

PRÊTS AUX PERSONNES MORALES

n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale

Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans + Taux Variable 5,73

Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans et inférieure à 10 ans, à taux fixe 5,63

Prêts d'une durée initiale comprise entre 10 ans et moins de 20 ans, à taux fixe 5,73

Prêts d'une durée initiale de 20 ans et plus, à taux fixe 5,73

Découverts en compte 18,97

Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans 6,16

Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale

Découverts en compte 18,97